

Regard

sur

Repentigny

repentigny.ca



Ce bulletin est imprimé à partir de papier recyclé. Après en avoir fait la lecture, nous vous encourageons à lui donner une seconde vie en le déposant dans votre bac de recyclage.



Repentigny
S'épanouir

Première rencontre officielle entre le maire de Repentigny et le premier ministre du Québec

Une collaboration qui s'annonce prometteuse

Le 25 février dernier, le maire Nicolas Dufour a eu l'occasion de s'entretenir avec le premier ministre du Québec et député de L'Assomption, M. François Legault, qui était de passage à Repentigny, sur des enjeux déterminants pour notre ville.

Mobilité : unir nos forces pour des solutions durables

M. Legault et M. Dufour ont abordé les problèmes majeurs de congestion routière sur l'A-40 et l'A-640. D'ailleurs, le premier ministre s'est engagé à ce que son gouvernement soit présent et actif dans le cadre du forum sur la mobilité, qui sera organisé conjointement par Repentigny et Terrebonne au printemps prochain.

Nouveau parc d'affaires : créer les emplois de demain

Le second dossier à l'ordre du jour concernait la requalification du parc industriel de première génération. Confronté à une pénurie importante de terrains vacants, le maire Dufour a signifié au premier ministre que Repentigny demeure largement limitée dans sa capacité d'accueillir de nouvelles entreprises et qu'il est essentiel de favoriser l'expansion de ses fleurons économiques déjà en place.

Ainsi, l'enjeu du manque d'espace, qui limite notre potentiel à développer une économie locale et régionale beaucoup plus forte, a été discuté. Parmi les pistes de solutions envisagées, l'idée de requalifier notre vieux parc industriel en un parc d'affaires moderne pouvant accueillir des emplois mieux rémunérés



▲ Le maire de Repentigny, Nicolas Dufour, et le premier ministre du Québec et député de L'Assomption, François Legault.

« Nos discussions furent très amicales, d'autant plus que nous partageons une vision commune sur la manière dont Repentigny devrait se bâtir au cours des prochaines années. »

– Nicolas Dufour

a notamment été soulevée. Les efforts de l'administration se poursuivront pour soumettre au gouvernement des propositions novatrices et cohérentes afin de concrétiser ce projet, dont l'envergure sera aussi importante pour la zone Agtech et Cietech.

Une nouvelle marina à Repentigny

Enfin, des échanges ont eu lieu sur l'intention de créer une nouvelle marina à Repentigny, laquelle positionnerait la ville comme l'un des parcs nautiques les plus prisés du Grand Montréal.

Le maire Dufour a par ailleurs tenu à préciser que son administration veillerait également à donner à la communauté un accès encore plus grand au fleuve Saint-Laurent pour lui permettre de profiter de la localisation géographique enviable de notre ville.



▲ Le maire de Repentigny, Nicolas Dufour, Bernard Landreville, président du comité exécutif et conseiller municipal, district 5, ainsi que le premier ministre du Québec et député de L'Assomption, François Legault.



▲ Les élus, dans l'ordre : Nicolas Dufour, maire de Repentigny, Lise Lavallée, députée provinciale de Repentigny, et François Legault, premier ministre du Québec et député de L'Assomption.

Les
essentiels
du mois

Votre aide-mémoire municipal

Toutes les informations utiles à la vie citoyenne en un seul coup d'oeil. Repérez-les facilement sur notre page Facebook ou encore abonnez-vous à notre infolettre *Regard en bref* pour les recevoir directement par courriel.

Suivez-nous sur



Connaissez-vous vos élu.e.s?

Jennifer Robillard

Conseillère municipale du district 8 depuis 2017

Présidente de la commission Vivre-ensemble et participation citoyenne

- Mère de trois jeunes enfants, Mme Robillard s'implique depuis plus de vingt ans auprès de divers organismes de Repentigny et de Lanaudière.
- Actuellement coordonnatrice de la Coalition Interjeunes, elle est diplômée d'un baccalauréat en Relations internationales et droit international de l'UQAM ainsi qu'une maîtrise en administration de l'Université de Sherbrooke.
- Grandeoureuse de lecture, elle se passionne également pour les voyages et l'histoire.

« L'engagement est ma seconde nature. Dès qu'il est question de droits humains, de justice sociale, de droits autochtones, de droit des femmes ou encore d'environnement, ça vibre en moi. Je veux laisser un bel avenir à mes enfants et j'essaie de leur transmettre mes valeurs. » – Jennifer Robillard

Lettre ouverte

Déjà plus d'une vingtaine d'années que j'ai débuté comme stagiaire en tant qu'éducatrice spécialisée dans un organisme communautaire à Repentigny. J'étais loin de me douter que l'Association Les Amis de la Déficience intellectuelle Rive-Nord allait être l'endroit où j'allais exercer mon métier. Je me rappelle encore ma première journée, moi qui ne connaissais pas le milieu des personnes handicapées, j'avais le « vertige ».

J'ai été chaleureusement accueillie dans une ambiance familiale, par l'équipe et les personnes vivant avec une déficience intellectuelle; je me suis très vite sentie à ma place.

L'organisme est bien enraciné à Repentigny puisqu'il existe depuis 1979. Au départ, il est né de la volonté de plusieurs parents ayant un enfant vivant avec une déficience intellectuelle de se regrouper pour s'entraider. L'association, qui regroupe maintenant quelque 280 membres, continue d'offrir aujourd'hui du soutien aux parents et aux familles de la MRC de L'Assomption, par le biais notamment d'un service d'accompagnement, d'aide et de référence, de défense des droits et de sensibilisation. Il y a des activités valorisantes, récréatives, sociales et aussi des formations qui sont offertes aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Vous comprendrez que je venais de trouver un endroit où je pouvais m'impliquer, où mes valeurs personnelles et mon métier y trouvaient sens. Un endroit où je pouvais mettre à profit mon dynamisme et mon audace de façon positive. À la suite de mon stage, j'ai assuré le poste d'intervenante, puis de responsable des activités, puis de coordonnatrice. J'aime les défis et je suis toujours prête à défendre les droits des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle et de leurs familles. Maintenant, je siège sur plusieurs comités et conseils d'administration, de promotion et de défense des droits.

Quand je fais des activités avec ces personnes, c'est tellement simple, pas compliqué et sans compétition. De façon générale, ces personnes ne jugent pas les autres et sont très satisfaites de ce qu'elles ont, elles ne sont pas toujours dans une perpétuelle quête de toujours plus. De plus, elles accueillent les autres comme ils sont, sans discrimination. Pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, c'est la relation avec l'autre qui prime. Nous avons beaucoup à apprendre d'elles, leur positivisme et leur humour en font aussi des personnes très agréables à côtoyer.



Rencontre avec François Legault

Une vision commune de l'avenir de Repentigny

Le 25 février dernier, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le chef du gouvernement du Québec et député de L'Assomption, François Legault, sur des dossiers majeurs pour notre municipalité. Cette première séance de travail avait pour but de présenter les ambitions de notre administration qui souhaite donner un nouvel élan à Repentigny, une vision partagée à bien des égards par le premier ministre.

Dans cet esprit, nous avons discuté de la nécessité de doter notre Ville d'un réseau structurant de transport collectif afin d'enrayer une fois pour toutes les bouchons de circulation qui alourdissent nos principaux axes autoroutiers. Sur ce point, M. Legault a reconnu toute l'importance de notre forum sur la mobilité qui se tiendra conjointement avec la Ville de Terrebonne, en plus d'engager son gouvernement à être partie prenante de cet événement. Il a été également question de l'acquisition d'une nouvelle marina sur notre territoire, dont l'envergure nous positionnera comme un port d'escale unique dans la région de Montréal. Ce projet l'a d'ailleurs directement interpellé, étant lui-même un grand défenseur de la mise en valeur de nos berges aux abords du fleuve Saint-Laurent. Enfin, j'ai attiré son attention sur un enjeu qui s'avère crucial pour notre communauté, soit le redéveloppement de notre parc industriel de première génération. À ce titre, j'ai insisté pour obtenir un appui concret de Québec afin que nous puissions le reconverter en un véritable parc d'affaires, digne d'accueillir de nouvelles entreprises tournées vers l'économie de demain, tout en conservant nos fleurons économiques.

Somme toute, cette rencontre fut productive et j'ai bon espoir qu'elle donnera le coup d'envoi d'une collaboration durable et fructueuse.

Le droit des femmes, c'est l'affaire de toutes et de tous!

Le 8 mars est une journée qui nous rappelle l'importance de combattre ensemble les injustices qui touchent les femmes partout dans le monde. Malgré les grandes avancées des dernières années, il est essentiel de continuer à dénoncer les inégalités qui empêchent des femmes d'accéder à des postes de leadership ou d'obtenir des conditions de vie équitables. Nous devons rester solidaires pour faire respecter les droits, la dignité et la liberté de toutes ces femmes.

Les luttes menées par les bâtisseuses d'hier et d'aujourd'hui nous permettent d'évoluer vers une société de plus en plus juste. C'est pourquoi j'invite toutes les femmes et tous les hommes à continuer à tisser une communauté dans laquelle nous pourrions toutes et tous nous épanouir.

Le maire Nicolas Dufour



Dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville souhaite mettre en valeur une citoyenne d'exception. Nancy Juneau nous parle de son parcours comme éducatrice spécialisée et directrice de l'organisme Les Amis de la Déficience intellectuelle Rive-Nord. Soulignons l'impact concret qu'elle a eu sur le vivre-ensemble et la neurodiversité.

La semaine du 20 au 26 mars est très importante pour moi, puisque c'est la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. C'est une semaine de sensibilisation ayant pour objectif de créer des rapprochements entre la population et les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, et ce, dans l'espoir de bâtir une société plus inclusive.

Pour chacun d'entre eux et pour leurs parents, l'inclusion sociale devient le premier et le plus grand défi de leur vie. Avec cette semaine de sensibilisation, l'Association veut célébrer leurs différences qui les rendent si uniques.

C'est important, en 2022, de comprendre que notre attitude et chacun de nos gestes, les grands comme les petits, permettent à une personne vivant avec une déficience intellectuelle de prendre la place qui lui revient pour qu'elle développe ses capacités, qu'elle soit autonome et qu'elle participe pleinement à la vie citoyenne.

L'Association Les Amis de la Déficience intellectuelle Rive-Nord m'a permis de m'accomplir comme personne en misant sur mes forces et mes habiletés, autant par la mission, les membres et les parents.

J'ai compris que la limitation ne définit pas la personne. Elle est bien plus « qu'une personne vivant avec une déficience intellectuelle ». Oui, elle a une

limitation fonctionnelle, mais elle est avant tout une personne. Elle a un prénom, elle a des envies, des rêves et des sentiments. Elle est une personne en situation de handicap.

Parions qu'avec notre dynamisme et notre détermination à repousser les limites, la grande famille de l'Association fera basculer les préjugés qui sont encore présents.

C'est pourquoi je vous lance l'invitation à vous, citoyens de Repentigny, à prendre le temps de mieux connaître ce qu'est la déficience intellectuelle pour faire tomber les préjugés et découvrir la contribution significative de ces personnes dans nos vies de tous les jours. Vous aurez peut-être le « vertige » au début, mais dès la première seconde, elles vous rendront à l'aise et vous découvrirez des gens géniaux remplis d'aptitudes. Prenez le temps de les côtoyer.

Nancy Juneau
Directrice, Les Amis de la Déficience intellectuelle Rive-Nord

Stationnement de nuit

Fin de la période d'application du règlement sur le stationnement de nuit

À compter du 1^{er} avril et jusqu'à l'hiver prochain, le stationnement de nuit dans les rues sera permis sans restriction, à l'exception de la signalisation en vigueur.

En effet, la réglementation sur le stationnement de nuit s'applique du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année. Cette dernière vise à assurer un déneigement et un entretien sécuritaires et de qualité en minimisant la quantité de véhicules stationnés dans les rues lors des nuits d'opération.

En dehors de cette période, il est permis de se stationner en bordure de rue sur le territoire de Repentigny, de jour comme de nuit, lorsque la signalisation ne l'interdit pas.

Une exception s'applique sur les voies cyclables identifiées avec du marquage au sol, où le stationnement est interdit du 15 avril au 15 octobre.



Un travail d'équipe

La saison froide nous a offert de beaux cocktails météo et bon nombre de précipitations. . . Nous tenons à remercier l'ensemble des citoyens pour leur collaboration de tous les instants en ce qui a trait aux opérations d'entretien hivernal. En général, la réglementation sur le stationnement de nuit a été respectée et de bonnes habitudes hivernales ont été adoptées. L'arrivée du printemps marque également la fin d'une longue saison pour nos équipes d'entretien qui, encore cet hiver, n'ont ménagé aucun effort afin de rendre nos rues accessibles et sécuritaires. Merci pour votre excellent travail d'équipe!

Après la neige et le gel : le nettoyage des rues

Étant donné l'arrivée du printemps, nos équipes se préparent à entamer très prochainement le nettoyage des rues sur le territoire. Prenez note que cette opération ne débutera que lorsque les températures seront clémentes, et ce, de jour comme de nuit, c'est-à-dire quand nous n'observerons plus de gel et que les amoncellements de neige situés en bordure des rues auront fondu.

Afin d'assurer un nettoyage de qualité et de faciliter le travail de nos équipes, assurez-vous de placer vos contenants de collecte et, si cela s'applique, votre panier de basket-ball à l'intérieur de votre entrée. De plus, veuillez ne pas balayer les déchets de votre terrain (feuilles, gazon, pierres, etc.) dans la rue, car ces petits amoncellements sont très difficiles à ramasser par nos balais et risquent d'endommager la machinerie. Vous devez plutôt vous en départir par le biais de la collecte des déchets en raison de la présence de pierres dans le mélange des matières.

Alertes concernant le stationnement de nuit

Vous avez un doute à savoir si une interdiction de stationner est en vigueur pour la nuit à venir? Si vous observez que vous ne recevez pas de SMS de la part de notre service Hop, lesquels peuvent parfois être bloqués par certaines compagnies



de téléphonie cellulaire, ne prenez aucun risque et tournez-vous vers l'un des nombreux moyens mis à votre disposition pour vous informer. Consultez la boîte de réception de l'adresse courriel indiquée à votre compte Hop, rejoignez le groupe Facebook Stationnement hivernal à Repentigny, écoutez le message de la boîte vocale du 450 470-3850 ou encore, consultez le hop.repentigny.info. Une combinaison sûre pour ne rien manquer!



Infos-travaux

Pont Rivest : les travaux préparatoires se poursuivent

Les travaux préparatoires au démarrage de la construction du nouveau pont Rivest vont bon train. En effet, les équipes ont procédé au déboisement du secteur où seront érigées les nouvelles voies du pont et elles ont finalisé le mur de soutènement, dont la fonction sera de maintenir bien en place les voies de circulations existantes durant le chantier. Quant aux travaux sur le pont, ils débiteront sous peu par la construction

des culées, c'est-à-dire les appuis en béton situés sur les rives nord et sud et destinés à supporter le poids du tablier du pont.

Soucieuse de limiter les impacts pour les automobilistes durant les travaux, la Ville maintiendra deux voies de circulation en tout temps sur le pont pour la durée de ce chantier d'envergure, lequel est financé à 65 % par le ministère des Transports du Québec.



Mur antibruit : la partie structurale achevée

Au cours des dernières semaines, les travaux de construction du mur antibruit ciblaient spécifiquement la partie structurale de l'ouvrage. Il s'agissait d'une phase déterminante du projet puisque ce mur, d'une hauteur de 5,2 mètres, sera exposé aux grands vents. Par conséquent, 116 pieux d'une longueur d'environ 9 mètres (30 pieds) ont été plantés profondément au sol, au moyen d'un équipement de battage mécanique. Les équipes ont ensuite renforcé chaque pieu en y insérant une armature coulée dans du béton. C'est à cette solide base que seront installés les panneaux en béton absorbant, dont la production en usine débutera prochainement.

lesquelles empêcheront l'eau de s'accumuler au pied du mur, de manière à protéger ses fondations.

Pour des questions de sécurité, la fermeture complète de la bretelle de l'A-40 en direction est, à la hauteur de Larochelle, ainsi que la fermeture partielle de la desserte demeureront nécessaires d'ici la fin des travaux, prévue en juillet 2022. En effet, des équipements d'envergures circulent en continu dans cette zone, qui est d'ailleurs requise pour l'entreposage de matériaux volumineux et d'équipements lourds. Pour assurer la fluidité de la circulation, des chemins de détours ont été prévus en direction nord et sud, appuyés d'une signalisation appropriée.

Entretemps, les travaux se poursuivent par la construction des conduites d'égoûts pluviaux, de part et d'autre de l'ouvrage,

Rappelons que ces travaux sont financés à parts égales par le ministère des Transports du Québec et la Ville de Repentigny.



Éclairage de rue au DEL

Portée par sa vision d'une ville intelligente et durable, la Ville de Repentigny poursuit le remplacement de l'éclairage de rue existant par la technologie DEL sur l'ensemble de son territoire. Récemment, 60 lampadaires répartis sur la rue St-Paul et les boulevards Pierre-Le-Gardeur et Brien ont été convertis à ce type d'éclairage, qui entraîne d'importants bénéfices, tant économiques qu'environnementaux.

technologie offre une performance énergétique incomparable. En effet, l'éclairage au DEL réduit significativement les coûts en énergie et en entretien, notamment par sa durée de vie qui est de cinq fois supérieure à celle des ampoules standard. Par ailleurs, l'éclairage directionnel du DEL évite les pertes lumineuses et permet une visibilité accrue de la chaussée.

Opter pour l'éclairage au DEL afin de remplacer des lampadaires en fin de vie comporte son lot d'avantages, puisque cette

Enfin, la modernisation des unités d'éclairage permet de rehausser l'aspect visuel des grands axes routiers municipaux et de raviver l'image de l'espace public repentinois.



Repentigny prend possession de son nouveau poste de commandement

En février dernier, les services d'urgence de la Ville de Repentigny, en compagnie de Chantal Routhier, présidente de la commission de la Sécurité urbaine, ont inauguré leur nouveau poste de commandement.

Un peu d'histoire...

À la suite de la fusion des postes de police des Villes de Le Gardeur, Charlemagne et Repentigny en 2001, le ministère de la Sécurité publique a révisé, au même moment, le niveau de service qu'un poste de police devait fournir en fonction de la taille de la population des villes et de leur localisation géographique. Ainsi, le Service de police de la Ville de Repentigny (SPVR) est devenu un service de niveau 2 signifiant qu'il doit être en mesure d'offrir à la population une plus grande gamme de services, notamment à travers les enquêtes et les mesures d'urgence. En 2005, la Ville a donc acquis un poste de commandement pour aider ses troupes sur le terrain lors de situations d'urgence, mais force est d'admettre que ce dernier ne convenait plus aux réalités opérationnelles et que certaines restrictions réduisaient son utilité.



Un poste de commandement, ça sert à quoi ?

Le personnel du SPVR et du Service de prévention et de lutte contre les incendies travaille dans un environnement en perpétuel changement et les attentes sont élevées lorsqu'un événement majeur se produit. Le cas échéant, le poste de commandement est mobile et permet aux représentants des services d'urgence de se coordonner au cœur de l'action. Il arrive que ceux-ci doivent rester pendant plusieurs heures sur le terrain afin de gérer efficacement divers dossiers d'envergure. Le travail des enquêteurs et des patrouilleurs découle d'ailleurs de cette même chaîne de commandement; il est donc plus efficace d'être au même endroit que les équipes d'intervention.

Le poste de commandement permet une proximité avec les citoyennes et les citoyens sur les lieux d'un événement majeur en facilitant la rencontre des témoins et des victimes pour faire progresser l'enquête. Puisque les équipes sont accessibles, il est plus facile pour la population d'échanger de l'information et de livrer sa version des faits alors que chaque minute compte.

Il est doté de places assises, de plans de travail ainsi que de plusieurs équipements et outils nécessaires à la réalisation du travail à l'extérieur de l'environnement conventionnel. « Les représentants des services d'urgence pourront décider plus rapidement des meilleures actions à prendre, le tout dans l'objectif d'être une référence en matière de sécurité publique et d'offrir des services toujours mieux adaptés à notre communauté » soutient Nicolas Dufour.



▲ Chantal Routhier, présidente de la Commission de la sécurité urbaine ainsi que des membres du Service de police et du Service de prévention et de lutte contre les incendies.

« Cette présence sur le terrain permet de soutenir la population plus efficacement, en plus de permettre une proximité avec la communauté pour échanger et répondre à leurs besoins dans les meilleurs délais », ajoute Chantal Routhier.

On entrevoit déjà que le poste de commandement fera une quarantaine de sorties au cours de la prochaine année. D'ailleurs, le directeur du SPVR, Helen Dion, invite les citoyennes et citoyens à venir rencontrer les représentants des services d'urgence lors d'événements festifs et culturels organisés par la Ville, ou encore lors des journées de prévention prévues par le Service de prévention et de lutte contre les incendies ou par les agentes et agents sociocommunautaires du SPVR. Il sera alors possible de voir le poste de commandement et de discuter avec eux. C'est une belle occasion de poursuivre notre démarche, entamée il y a un peu plus d'un an, à travers notre plan d'action visant à se rapprocher de la communauté.

Conseils de prévention

Mars est le Mois de la prévention de la fraude

Le SPVR vous invite à demeurer prudents et vous rappelle quelques-unes des fraudes les plus courantes, ainsi que les meilleures pratiques à adopter pour éviter de vous faire prendre.



Le vol d'identité et l'hameçonnage par courriel

Généralement, le fraudeur vous envoie un courriel qui semble provenir d'un organisme ou d'une entreprise reconnaissable, comme une banque ou un service d'abonnement en ligne. Le courriel vous informe que vous devez mettre à jour votre compte ou que votre remboursement d'impôt est prêt. Le message vise à vous amener à fournir des renseignements personnels ou financiers. Attention également aux liens malveillants qui ont pour but d'installer des virus dans votre ordinateur.

L'arnaque des grands-parents

Les arnaqueurs procèdent généralement de la façon suivante : un grand-parent reçoit un appel d'un escroc qui prétend être l'un de ses petits-enfants. Ce dernier dit avoir besoin immédiatement d'argent parce qu'il a des ennuis. Habituellement, il affirme avoir été impliqué dans un accident de la route, être de retour de vacances ou même d'avoir à payer une caution.

Proposition d'affaires et faux héritages

Ce type de courriel vous identifiera comme étant « LA » personne idéale pour aider un individu immensément riche à transférer, par exemple, son argent sur le territoire canadien. Rappelez-vous que l'argent rapide ne tombe jamais du ciel !

Concours et loteries

Vous recevez un courriel ou un appel mentionnant que vous êtes l'heureux gagnant d'un concours, mais que vous devez payer les frais de douane et les taxes. Méfiez-vous ! Ne répondez jamais à ce type de courriel, ne cliquez sur aucun lien et supprimez-le.



Lien amoureux et sites de rencontres

Généralement dans ces stratagèmes de rencontre, le fraudeur tente de gagner la confiance de la victime en ayant une relation avec elle pendant un certain temps. Il peut se montrer affectueux ou offrir des cadeaux pour se montrer sincère dans ses sentiments. Ces fraudeurs affirment souvent être des gens d'affaires ou des militaires pour expliquer leur présence à l'étranger. Une fois la confiance établie, ils vous demanderont une aide financière en justifiant une urgence. N'oubliez jamais que vous communiquez avec des inconnus, il est facile de vous envoyer une photo prise sur le Web. Ne transférez jamais d'argent !



Que recherchent les escrocs ?

- Vos coordonnées et vos informations personnelles.
- Votre numéro d'assurance sociale.
- Les réponses que vous avez choisies aux questions fréquemment utilisées pour s'identifier, comme le nom de jeune fille de votre mère.
- Vos informations bancaires.

Soyez vigilant !

- Posez davantage de questions pour vous assurer de parler réellement avec la bonne personne.
- Selon le cas, demandez un numéro de rappel en mentionnant que vous les appellerez.
- Contactez d'autres membres de la famille pour vérifier l'authenticité de l'appel.
- Contactez votre service de police.

Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

- Signalez l'incident au service de police local.
- Communiquez avec votre institution bancaire ou financière, ainsi qu'avec la compagnie de votre carte de crédit.
- Avertissez les deux agences nationales d'évaluation du crédit et demandez qu'un avis de fraude soit inscrit à votre dossier de crédit.
- Signalez le vol et la fraude d'identité au Centre antifraude du Canada.

Quand c'est trop beau pour être vrai... c'est que c'est généralement le cas !

Prévention des incendies

Vérification des avertisseurs de fumée

Le 13 mars dernier, nos horloges sont passées à l'heure avancée. Il s'agit du moment tout indiqué pour vérifier les piles de vos avertisseurs de fumée. Y avez-vous pensé? Sur tous les étages?

Pour un avertisseur de fumée conventionnel, remplacez simplement la pile, et ce, même si elle semble toujours fonctionnelle. Lorsque cela est fait, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai afin de vérifier que l'avertisseur est bien fonctionnel.

Dans le cas d'un avertisseur de fumée avec pile au lithium, assurez-vous de son fonctionnement en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai.

Bon à savoir!

Chaque étage de votre résidence, incluant le sous-sol, doit être muni d'un avertisseur de fumée fonctionnel. En cas d'incendie, c'est ce qui vous permettra de sortir rapidement avant que la fumée ne se propage. De plus, un avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après sa date de fabrication indiquée sur son boîtier. S'il n'y a pas de date, ne prenez aucun risque et remplacez-le dès maintenant par un avertisseur de fumée à pile au lithium ou électrique avec une pile de secours intégrée.

Pour en savoir davantage, visitez le repentigny.ca/incendies.



▲ L'aéroglysseur Mamilossa qui signifie « marche de la berge jusque sur l'eau », gracieuseté de Pêches et Océans Canada



Début des opérations de déglacage printanier sur le fleuve Saint-Laurent

La Garde côtière canadienne rappelle au public qu'il peut être très dangereux de s'aventurer sur la glace du fleuve Saint-Laurent et suggère de prendre connaissance de ses avis en matière de sécurité. À titre de rappel, il est également toujours risqué d'aller sur la glace lorsque les brise-glaces, les aéroglysseurs ou tout autre navire sont dans les environs. Des mouvements de glace peuvent en effet se produire et représenter un réel danger pour toute personne se trouvant dans la zone opérationnelle de ces navires, même longtemps après leur passage.

Retrait des cabanes à pêche

Le passage de l'aéroglysseur Mamilossa dans notre région se fera donc au cours des prochaines semaines. Les représentants de la sécurité civile et du Service de prévention et de lutte contre les incendies rappellent qu'il est important que les cabanes à pêche ou tout autre matériel laissé sur la glace soient retirés dès que possible.

Ces opérations annuelles ont pour but de briser la glace en petites plaques pour dégager l'entrée des affluents et ainsi prévenir les embâcles et inondations que cela peut occasionner lors du dégel printanier.



Partie de hockey amicale pour encourager le sport chez les jeunes

Le 26 février dernier, l'agent Corbeil du Service de police de la Ville de Repentigny (SPVR) a organisé, en collaboration avec ses collègues policiers, une partie surprise pour les hockeyeurs mineurs de la région.

Le sport et la santé mentale

L'objectif premier de l'activité était de sensibiliser et d'encourager la poursuite du sport chez les jeunes afin de favoriser

l'équilibre de leur santé mentale. Ce fut également un beau moment de partage et d'échanges avec ces jeunes.

L'équipe du SPVR était formée de policiers et d'anciens joueurs de la LNH. Le directeur du SPVR, Helen Dion, a quant à elle assuré l'arbitrage de la partie alors que Nicolas Dufour a assuré les fonctions d'entraîneur. Merci à tous les participants!

Pour visionner l'événement et connaître le résultat de la partie, rendez-vous sur la page Facebook du SPVR.

Plein d'emplois trippants pour étudiants!

Encore quelques jours pour transmettre une candidature

La campagne de recrutement auprès des étudiants visant à pourvoir plus de 200 postes d'animateurs de camps de jour, de sauveteurs, de moniteurs et de gardiens de parcs prend fin le 25 mars. Vous connaissez des jeunes ayant le profil de l'emploi? Passez le mot!

Les étudiants qui feront leurs premiers pas sur le marché de l'emploi cet été trouveront à la Ville de Repentigny le cadre de travail idéal. Ils y vivront une expérience hors du commun, développeront des compétences recherchées par les employeurs et s'épanouiront comme individus. Ils bénéficieront par ailleurs d'excellentes conditions de travail. Voilà une belle occasion de vivre une expérience stimulante et enrichissante, à proximité de la maison.

Pour en savoir plus sur les postes offerts ou postuler : repentigny.ca/emplois-été.

Brochure Loisirs Culture
printemps-été 2022

Découvrez la nouvelle programmation

La brochure Loisirs Culture – Printemps-été 2022 est maintenant disponible, en ligne seulement! Découvrez la nouvelle programmation en vue des inscriptions aux activités aquatiques et aux camps de jour offerts cet été, qui auront lieu bientôt.

En ligne uniquement* (Résidents seulement)		
Activités aquatiques et camps de jour aquatiques	À partir du 23 mars	19 h
Camps de jour spécialisés offerts par les organismes reconnus	À partir du 29 mars	9 h
Camps de jour spécialisés et Toutenjeux offerts par la Ville	À partir du 30 mars	19 h

*Les citoyens qui désirent s'inscrire en personne pourront le faire au Centre aquatique Jacques-Dupuis ou au comptoir du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, à l'hôtel de ville, dès le lendemain des dates ci-haut mentionnées.

Pour s'inscrire

Il est important d'avoir un compte Loisirs Culture à jour avant de procéder à l'inscription ainsi qu'une carte Citoyen valide pour bénéficier du tarif offert aux résidents.

Pour plus d'informations

Pour tous les détails concernant la programmation et les modalités d'inscription, visitez le repentigny.ca/brochure-loisirs-culture ou composez :

- le 450 470-3440 (Centre aquatique Jacques-Dupuis) ;
- le 450 470-3400 (Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire).



Vos enfants ont accès à un vaste choix de plus de 20 camps de jour

Grâce à des ententes établies entre la Ville et bon nombre d'organismes du milieu, les jeunes Repentignaises et Repentignois ont accès à une offre des plus diversifiée en matière de camps de jour!

Aux camps aquatiques et Toutenjeux, qui sont présentés par la Ville et qui proposent une panoplie d'activités sportives, culturelles et récréatives tout aussi divertissantes qu'enrichissantes, s'ajoutent de nombreux camps spécialisés organisés en partenariat avec des organismes d'ici. Soulignons notamment le renouvellement récent d'une entente avec l'organisme GymnO Lanaudière qui offre des camps à une clientèle ayant des besoins particuliers ou encore la signature d'une nouvelle entente avec le Théâtre Côte à Côte qui a pour mission d'incuber, de développer et de déployer le potentiel humain des jeunes en les initiant au monde du théâtre. Merci aux organismes Gymnika, Art Scène Danse, Corporation C'Jeune et Académie Tennis Momentum qui ont eux aussi des protocoles d'entente avec la Ville.

Que votre enfant soit passionné par le monde animalier, le milieu artistique, la boxe, le cheerleading, le cirque, la danse, la gymnastique, les arts, l'improvisation, l'ingénierie, l'écologie, les LEGO, la magie, la cuisine, la robotique, le soccer ou le tennis, vous aurez l'occasion de l'inscrire à un ou plusieurs camps qui sauront assurément combler ses envies ou faire naître de nouvelles passions.

Trouvez la liste complète de nos camps de jour et de nos partenaires de même que toutes les modalités d'inscription dans votre Brochure Loisirs Culture en ligne sur notre site Web.

Saines habitudes de vie

Embarquez dans le Mois TOUGO

Dynamique et soucieuse du bien-être de ses citoyens, Repentigny adhère encore une fois cette année à TOUGO, une plateforme Web 100 % québécoise. Montougo.ca propose une multitude de contenus originaux et de qualité en matière de saines habitudes de vie afin de vous aider à passer de l'intention à l'action.



«De nos jours — et encore plus dans le contexte actuel — bouger est plus que jamais essentiel à notre bien-être physique, mais également psychologique. La pratique d'un sport permet notamment de faire le plein d'énergie, de se changer les idées et bien souvent, de sortir de l'isolement. C'est pourquoi la Ville de Repentigny travaille sans relâche pour améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens en favorisant les modes de vie physiquement actifs; elle le confirme d'ailleurs en renouvelant sa participation à TOUGO depuis déjà 12 ans maintenant», mentionne Joubert Simon, président de la commission Saines habitudes de vies, sports et parc et conseiller municipal.

Nous vous accompagnons dans votre quête du mieux-être

Repentigny mettra ainsi en vedette, tout au long du mois d'avril, de saines habitudes de vie en publiant sur sa page Facebook du contenu visant à vous encourager à bouger davantage et à prendre soin de votre santé. Mentionnons entre autres le dossier spécial «Se sentir bien dans sa ville», un concours, de même

que des informations concernant les services et infrastructures qu'elle offre pour relaxer, être plus zen, se sentir bien... tout ça pour améliorer votre santé physique et mentale et viser l'équilibre.

Activités repentignaises

Nous sommes chanceux de posséder, sur le territoire repentignois, de nombreuses installations dédiées aux activités de loisir et aux activités sportives, des espaces verts attrayants pour vous dégourdir en plein air, d'un réseau cyclable ainsi que de nombreux modules de jeux variés pour le divertissement des enfants... La Ville profitera aussi de ce mois thématique pour vous les faire connaître et vous inviter à en disposer plus souvent.

Découvrez comment appliquer les précieux conseils de l'équipe TOUGO dans nos parcs et édifices municipaux!

■ Bougez dehors grâce aux stations d'entraînement gratuites

Voici la liste des parcs où des stations sont à votre disposition pour vous entraîner à l'extérieur :

- Larochelle
- Premières-Nation
- Île Lebel
- Des Artisans
- Deschamps

■ Les Sentiers de la Presqu'île : un espace évasion à proximité de la maison

À l'approche du printemps et avec la fonte des neiges, profitez des sentiers dans un cadre enchanteur, en pleine nature.

■ Activités libres dans les centres sportifs municipaux

Adonnez-vous à votre sport favori en bonne compagnie, au moment qui vous convient le mieux (réservation requise) :

- Tennis
au Centre récréatif de Repentigny
- Badminton
Pickleball
Pratique du golf
Basketball
au Complexe sportif Gilles-Tremblay
- Bains libres
au Centre aquatique Jacques-Dupuis

■ Suggestions de livres qui font du bien

Pour les amoureux de lecture, les bibliothèques Robert-Lussier et Edmond-Archambault vous proposeront des ouvrages portant sur l'activité physique, l'alimentation, la relaxation... et le bien-être psychologique. Laissez-vous inspirer par la sélection de livres de nos bibliothécaires, à l'entrée des bibliothèques, ou cherchez parmi les milliers d'ouvrages, en versions papier et numériques, mis à votre disposition.

■ Conférence Ouvrir la porte aux changements

Le 26 avril, 19 h, à la bibliothèque Robert-Lussier, Isabelle Laflèche, auteure et conférencière, partagera ses trucs pour réussir à traverser les périodes de grands changements. Elle témoigne de sa propre transformation : d'avocate sur le bord de l'épuisement professionnel à écrivaine et coach.

Bref, vous trouverez de tout pour vivre ce mois santé selon vos besoins et moyens. Demeurez à l'affût en suivant notre page Facebook, ou en consultant le repentigny.ca/calendrier dès la fin du mois de mars.

Quelques conseils pour prendre de bonnes habitudes...

Voici quelques trucs faciles à intégrer à votre routine afin de vous tenir en forme toute l'année et rester motivés.

- Joignez-vous à une équipe! En participant à des activités sportives et récréatives de groupe, vous faites d'une pierre deux coups : vous êtes actifs tout en vous faisant des amis.
- Préférez les modes de transport actifs pour vos déplacements. Chaque fois que c'est possible, laissez la voiture à la maison et optez pour la marche, le vélo ou la course.

- Répartissez sur toute la semaine vos séances d'activité aérobie d'intensité modérée à élevée. Chaque séance d'activité physique doit durer au moins dix minutes.
- Cuisinez avec les enfants est une bonne façon de tisser des liens en famille, tout en enseignant aux tout-petits de saines habitudes alimentaires.
- Bien manger signifie consommer une variété d'aliments des quatre groupes alimentaires pour se sentir bien et rester en bonne santé.
- Bien manger, ça commence à l'épicerie. Il est facile de préparer des collations et des repas nutritifs lorsque votre cuisine est remplie d'ingrédients sains.

Réseau des bibliothèques de Repentigny

Tête-à-tête avec une autrice lanaudoise

À l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le 23 avril prochain, la bibliothèque Robert-Lussier reçoit Audrée Wilhelmy, autrice lanaudoise encensée par la critique.

« Nous sommes très fiers d'accueillir, pour la toute première fois en nos murs, une romancière de cette envergure. Nous avons à cœur de créer des moments de rencontres inspirantes et des échanges littéraires en compagnie d'artistes de tous horizons », souligne Chantal Brodeur, chef de division des bibliothèques publiques.

Ce rendez-vous littéraire, animé par Amélie Boivin-Handfield, permettra au public de découvrir une artiste multidisciplinaire dont la plume brise les barrières et abolit les tabous. En complément de programmation, des comédiens du collectif lanaudois *À voix haute* feront une lecture théâtrale d'extraits de ses œuvres.

Au cours des dernières années, Audrée Wilhelmy s'est fait connaître de son public grâce à ses nombreux romans et nouvelles qui lui ont valu la reconnaissance de ses pairs. Par ailleurs, au fil des ans, elle s'est vue décerner plusieurs prix. Parallèlement à l'écriture, elle se passionne pour les techniques d'impression artisanales. Dans son atelier, elle expérimente les rouages de ce métier ancien dans le but de produire un livre d'artiste.

La découverte de son parcours et de ses œuvres vous intéresse? Inscrivez-vous dès maintenant au comptoir des bibliothèques ou au repentigny.ca.



© Audrée Wilhelmy

Agenda culturel

Centre d'art Diane-Dufresne

Jusqu'au 3 avril : *Chant des épidermes/L'Ultime pérégrination* d'Hélène Roy

Jusqu'au 3 avril : *Aynalem — L'œil du monde* des commissaires Dorothy Mombrun et Hilary Etomo Mba

Jusqu'au 3 avril : *Trouve et découvre*, Jeu-découverte en salle d'exposition

Tous les détails au espaceculturel.repentigny.ca.

Bibliothèque Robert-Lussier

21 avril, 19 h : *Côtoyer le rythme de l'autisme*, offert par la Société de l'Autisme Région Lanaudière

22 avril, 9 h 30 et 10 h 30 : *Contes surprises* avec Lucie

23 avril, 14 h : *Rencontre d'auteure* avec Audrée Wilhelmy, autrice

26 avril, 19 h : *Ouvrir la porte aux changements* avec Isabelle Laflèche, autrice et conférencière

26 avril, 13 h 30 : *Initiation aux ressources numériques*

Tous les détails au bibliotheques.repentigny.ca.

Centre d'art Diane-Dufresne

Un programme éducatif couronné de succès

Depuis quatre ans, le programme éducatif offert par le Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) connaît un réel engouement auprès des écoles du territoire de Repentigny et de la grande région de Lanaudière.

« Une visite dans une institution muséale est assurément un moment de découvertes et d'apprentissages pour tous, stimulant l'intérêt des élèves pour l'art, tout en éveillant leur imagination », souligne Valérie Thimot-Morin, coordonnatrice de la médiation culturelle.

Créé en 2018, le programme éducatif a accueilli près de 7000 participants. Au fil des ans, le CADD s'est bâti une solide expertise et a pu s'adjoindre une équipe de médiateurs expérimentés, soucieux de transmettre leur passion de l'art, et ainsi, faire naître le goût de la culture auprès des jeunes.

Conscient de l'intérêt que suscitent les arts pour un jeune public, le Centre d'art Diane-Dufresne est fier de contribuer



© Joëlle Simard-Lapointe

au développement d'activités artistiques dans le cadre du programme éducatif 2021-2022. L'équipe est d'ailleurs à pied d'œuvre pour préparer la programmation de la prochaine année scolaire.



▲ Benoit Pellerin, gagnant d'un agenda dessiné de Jean-Claude Poitras.

Une dose d'amour pour les bibliothèques de Repentigny

Le concours *Rendez-vous mystère avec un livre* qui a eu lieu en février dernier témoigne, encore une fois, de l'amour de ses abonnés à l'endroit de leurs bibliothèques.

Parmi ceux-ci, six heureux gagnants ont reçu l'un des prix suivants : agenda dessiné 2022 de Jean-Claude Poitras, ainsi que deux chèques-cadeaux d'une valeur de 100 \$ échangeables dans une librairie de Repentigny.

Le Réseau des bibliothèques de Repentigny tient à remercier chaleureusement tous ses fidèles abonnés pour leur participation et profite de l'occasion pour féliciter les gagnants : Alain Langevin, Benoit Pellerin, Chantal Lachapelle, Francine Desroches, Nadia Kemiche et René Lachapelle.

Pour connaître notre programmation ou nos concours à venir, visitez le repentigny.ca.



© Joëlle Simard-Lapointe

Dates à retenir

Horaire des écocentres

Les citoyens de Repentigny ont accès gratuitement à deux écocentres : l'écocentre de Repentigny (336, rue Charles-Marchand) et l'écocentre de la MRC de L'Assomption (134, chemin des Commissaires, L'Assomption).

Les écocentres vous permettent de vous départir de matières qui ne sont pas acceptées lors de la collecte des déchets et qui peuvent être valorisées, telles que les résidus domestiques dangereux, les produits électroniques, les produits de construction, de rénovation et de démolition, les surplus de matières recyclables ainsi que les résidus verts. Pour connaître la liste exhaustive des matières acceptées et refusées, visitez la page [EcoCentres au \[repentigny.ca\]\(http://repentigny.ca\)](http://EcoCentres.assomption.ca).

Horaire des écoparcs

Jours	Repentigny	MRC de L'Assomption
Du 1 ^{er} avril	Jusqu'au 31 octobre	Jusqu'au 31 août
Lundi et mardi	Fermé	8 h à 17 h
Mercredi	12 h à 16 h 30	8 h à 17 h
Jeudi	Fermé	8 h à 17 h
Vendredi	12 h à 16 h 30	8 h à 17 h
Samedi et dimanche	9 h à 16 h 30	8 h à 17 h
Jours fériés*	9 h à 16 h 30	8 h à 17 h

*Vendredi saint, lundi de Pâques, Journée nationale des patriotes, fête nationale du Québec, fête du Canada et Action de grâce

Application de pesticides sur les terrains privés

Demandez votre permis dès maintenant

Le printemps est à nos portes et nous avons hâte de profiter pleinement de notre terrain ! Afin de vous aider à mieux planifier l'entretien de vos espaces verts, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit, sur le territoire de Repentigny, de procéder ou de laisser procéder à l'application extérieure de pesticides de synthèse, sauf dans certains cas d'exception, par exemple, les pesticides à faible impact et les biopesticides.

Cela s'inscrit dans le cadre du règlement municipal n° 515 régissant l'utilisation extérieure des pesticides et a pour objectif de protéger la santé de la population et de son environnement.

Comment choisir son entrepreneur

La réglementation municipale oblige désormais les entrepreneurs qui utilisent des engrais et des pesticides sur le territoire à posséder un certificat d'enregistrement annuel et une vignette d'identification sur chacun de leur véhicule. Il est de la responsabilité du propriétaire, ou de l'occupant de l'immeuble, de s'assurer que l'entrepreneur détient les autorisations nécessaires avant de faire appel à ses services. La liste des entrepreneurs certifiés est disponible sur notre site Internet. Celle-ci est mise à jour quotidiennement.

Obtention d'un permis temporaire d'application

Toute personne désirant procéder à l'application d'un pesticide autre qu'un pesticide à faible impact doit obtenir le permis temporaire d'application prévu à cette fin. Pour ce faire, le demandeur doit remplir le formulaire en ligne, disponible au repentigny.ca/pesticides-engrais. Le permis est gratuit. Il faut prévoir un délai approximatif de traitement de dix jours ouvrables.

Vous souhaitez connaître les options qui vous sont offertes ou vous aimeriez partager vos problématiques? Adressez-vous à pesticides@repentigny.ca

À noter également qu'une conférence sur le sujet aura lieu en mai 2022. Plus de détails à venir.



On se le demande tous... encore!

Bien récupérer, ce n'est pas compliqué!

Ce 18 mars, dans le cadre de la journée mondiale du recyclage, la MRC de L'Assomption, en collaboration avec ses municipalités, dévoile la campagne de sensibilisation *On se le demande tous... encore!*

Récupérer, ce n'est pas toujours évident! Il nous arrive à tous d'hésiter avant de placer un objet dans le bac bleu. À défaut de savoir où déposer la matière, nous avons tendance à tout mettre dans le bac ou, à l'inverse, à jeter des matières qui se récupèrent.

Par des trucs et exemples simples, la campagne « On se le demande tous... encore! » vise à mieux outiller les citoyens qui se questionnent toujours devant leur bac de récupération. Ultimement, le souhait est d'améliorer la qualité de ce qui est mis au recyclage et transporté au centre de tri. À cet égard, il faut garder en tête que tout ce que nous déposons dans notre bac bleu passera entre les mains – et sous le nez! – des trieurs.



Allez hop, on récupère!

Selon vous, est-ce que les vitres brisées, les jouets en plastique, les piles, les ampoules et les stylos vont au bac bleu? Eh bien non, ces objets ne sont pas recyclables.

Comment s'y retrouver? Rien de plus simple. D'abord, pour être recyclable, votre objet doit être constitué de métal, de papier, de carton, de plastique ou de verre. Ensuite, demandez-vous s'il fait partie de l'une de ces trois catégories : les contenants, les emballages ou les imprimés. Ainsi, si l'objet a un bouchon, une pellicule de plastique ou un couvercle, c'est un contenant. Si c'est du papier d'aluminium, une boîte de carton ou un sac en plastique, c'est un emballage. Enfin, s'il s'agit d'un magazine ou de papier journal, c'est un imprimé. Allez hop, on récupère!

Pour disposer de tout autre objet n'ayant pas ces caractéristiques, nous vous invitons à consulter la section Recyclage au repentigny.ca/services/citoyens/collectes. Vous trouverez aussi plusieurs trucs de pros au tricentris.com/dans-mon-bac.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 12 avril 2022, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez repentigny.ca/conseilmunicipal.

Pour joindre votre conseiller municipal



District 1
Raymond MASSE 514 231-8197
masser@repentigny.ca



District 2
Jacques PRESCOTT 514 914-0021
prescottj@repentigny.ca



District 3
Karine BENOIT 438 507-7772
benoitk@repentigny.ca



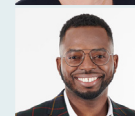
District 4
Luc RHÉAUME 514 913-5811
rheamel@repentigny.ca



District 5
Bernard LANDREVILLE 438 525-6807
landrevilleb@repentigny.ca



District 6
Martine ROUX 514 895-3074
rouxm@repentigny.ca



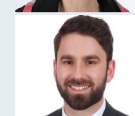
District 7
Joubert SIMON 438 622-2535
simonj@repentigny.ca



District 8
Jennifer ROBILLARD 514 833-5239
robillardj@repentigny.ca



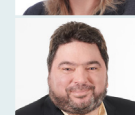
District 9
Martine GENDRON 514 247-4644
gendronm@repentigny.ca



District 10
Kevin BUTEAU 514 926-9201
buteauk@repentigny.ca



District 11
Chantal ROUTHIER 514 347-0947
routhierc@repentigny.ca



District 12
Normand URBAIN 450 654-5661
urbainn@repentigny.ca

Suivez vos élus sur les médias sociaux!

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

repentigny.ca
communication@repentigny.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 1 877 492-6111

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié sept fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
35 500 exemplaires

